

Stabilité du taux de chômage durant le mois d'août

Au 31 août, les effectifs de demandeurs d'emploi (+91) et de chômeurs (+43) ont augmenté pour atteindre respectivement 6'723 et 4'588 personnes.

Le taux de chômage cantonal reste stable à 4.9% alors qu'il augmente de 0.1 point à 4.4% en Suisse romande. Au niveau national, le taux de chômage est de 3.3%, valeur identique au mois précédent.

Au cours du mois d'août, la dynamique de sortie de l'assurance chômage montre de légers signes d'amélioration. Ainsi, le nombre de personnes ayant retrouvé un emploi a augmenté de 150 personnes par rapport au mois de juillet, porté en partie par les secteurs saisonniers tels que la construction ou l'hébergement et restauration.

Selon l'âge, l'évolution du nombre de chômeurs est contrastée. En effet, les moins de 25 ans voient leur effectif de chômeurs augmenter (+32). Cette hausse est habituelle durant le mois d'août et concerne essentiellement des personnes visant un premier emploi, notamment les jeunes ayant achevé leur formation. Les 50 ans et plus voient également un accroissement de leur effectif (+21). Inversement, la catégorie d'âge des 25-49 ans voit son effectif diminuer (-10).

En ce qui concerne les secteurs économiques, les baisses du nombre de chômeurs les plus marquées concernent les branches saisonnières de la construction (-32) ainsi que de l'hébergement et restauration (-13).

En revanche, des hausses sont à relever dans les secteurs de l'horlogerie (+20) ainsi que dans la fabrication de produits métalliques (+19).

Les effets de la crise liée au covid continuent d'affecter les entreprises neuchâteloises et notamment l'industrie. Depuis le mois de février, l'effectif de chômeurs a augmenté de 25% (+914 personnes) dans le canton. Dans le secteur industriel, la hausse est encore plus forte (+44%, soit +432 personnes). Dans la branche de l'horlogerie, elle atteint même 55% (+258 personnes).

Notons également qu'aucun chômeur n'est arrivé en fin droit au mois de juin [1], puisque des indemnités supplémentaires « spéciale COVID19 » ont été octroyées par le SECO à tous les assurés.

[1] Les chiffres sur les chômeurs arrivés en fin droit contenus dans ce communiqué concernent le mois de juin. Ils sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

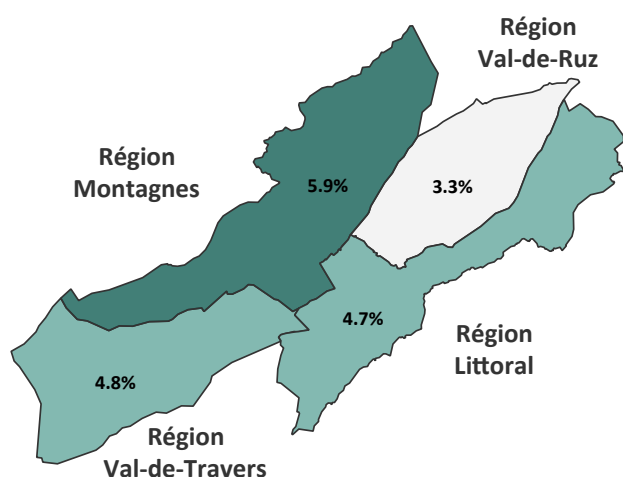
	Août 2020	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.9%	+0.0	+1.8
Suisse romande ⁷	4.4%	+0.1	+1.4
Suisse	3.3%	+0.0	+1.1

Nombre de chômeurs selon la durée

2 247	1 331	1 010
-------	-------	-------

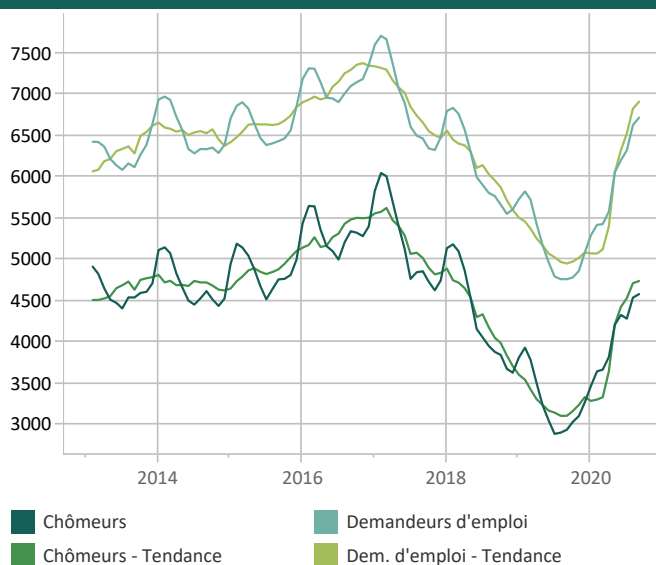
1-6 mois 7-12 mois > 1 année

Taux de chômage selon la région



© 2020 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs



Chiffres clés et évolutions mensuelles

630

Places
vacantes⁸

392

Emplois
retrouvés⁹

0

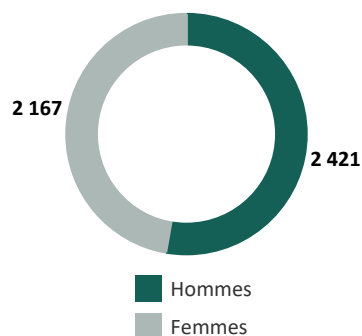
Arrivées en
fin de droit¹⁰

68.0%

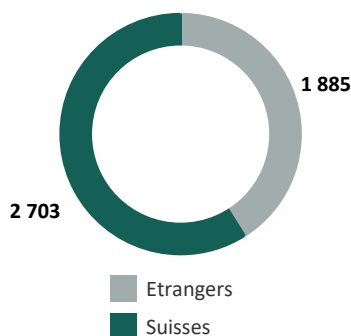
Part des
personnes
indemnisées¹¹

Profils des chômeurs

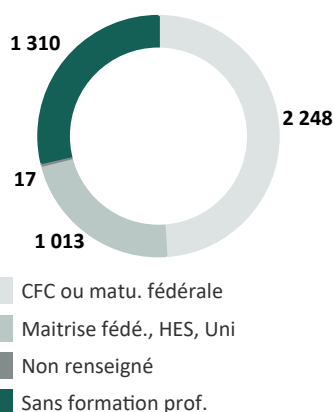
Selon le sexe



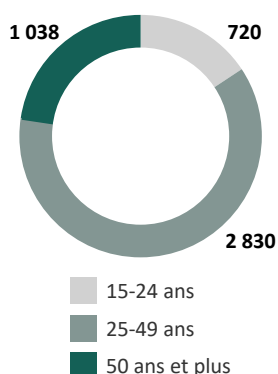
Selon l'origine



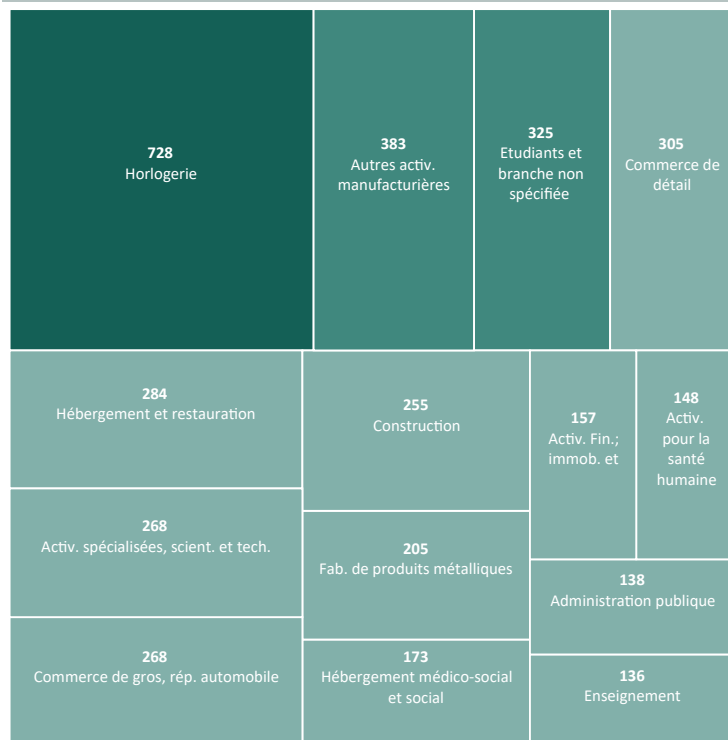
Selon la formation



Selon l'âge



Activités économiques¹² avec les plus grands effectifs de chômeurs



Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires :

Service de l'emploi

Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique

M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

- 1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2015 à 2017
- 2) Moins de 25 ans
- 3) Plus de 55 ans
- 4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
- 5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
- 6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
- 7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
- 8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
- 9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
- 10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
- 12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.